



Alerte Overdose CEM : Batho va-t-elle faire sombrer la santé de la population par le Linky avec l'adjonction d'un module émetteur Hautes Fréquences micro-ondes ?

NEXT-UP ORGANISATION 13 02 2013

Delphine Batho, la ministre de l'énergie est-elle un "copier/coller" de Fleur Pellerin ? : "Les radiations micro-ondes même si cela n'est pas dit cela semble être pareillement soit "connait pas " ou "peur irrationnelle".

Par contre ce qui est sûr c'est que la France est la championne au monde des radiations micro-ondes et des ... cancers. Avec ce genre de ministres profanes en CEM artificiels micro-ondes très bien "encadrées" par les lobbies, sauf prise de conscience salvatrice, les sources d'immixtions radiatives ne sont pas près de diminuer, l'overdose est déjà atteinte pour beaucoup. Cette ignorance est en soit une catastrophe sanitaire, Laurence Abeille, comme des dizaines de millions de français ne va bientôt plus pouvoir dormir !

Qui est la ministre Delphine Batho ? De formation littéraire au lycée Henri IV à Paris, puis d'histoire à Jussieu elle devient vice-présidente et leader de SOS Racisme, puis spécialiste sécurité au PS, député et actuellement ministre de l'énergie.

Après Eric Besson, c'est donc Delphine Batho qui a donc en main le devenir du compteur mouchard radiatif Linky.

Tout a été dit sur le Linky, au final c'est une saloperie polluante comparable aux LFC.

Ceux qui pensent faire des économies d'électricité et gagner de l'argent sur leurs factures d'électricité ont des cervelles de moineaux, car bien au contraire, comme nous sommes depuis longtemps dans l'irrationnel, il faut savoir dans tous les cas que plus le consommateur va économiser de l'électricité, plus il paiera cher sa facture, pourquoi ? : Tout simplement parce qu'EDF et ERDF ont besoin de X milliards d'euros pour équilibrer leurs comptes et donc dans ces conditions le montant de la facture d'électricité n'est pas basée sur la notion globale du prix de revient de l'énergie, mais sur la notion d'équilibres des comptes des Sociétés Anonymes.

Conclusion dit autrement et clairement plus vous économisez de l'électricité et plus le prix du kW d'électricité et des taxes seront élevés.

La FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies des services publics locaux de l'électricité et de l'eau) le rappelait il y a peu dans un communiqué concernant le Linky. Dans l'électricité comme ailleurs, la baisse ou la gratuité n'existe pas. "La FNCCR rappelle que le compteur est payé par le consommateur".

Pour la FNCCR il y a de grandes chances que les consommateurs voient encore leurs factures augmenter du fait du déploiement de ce compteur au travers d'une augmentation du tarif de la TURPE (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité).

Quant à savoir quel montant devra s'affranchir indirectement le consommateur du fait du déploiement du Linky, là encore rien n'est très clair. Dernièrement, le PDG d'EDF a évoqué que le compteur pourrait représenter une dépense de 200 à 300€ par client (contre 120€ estimés auparavant !) et qu'elle serait financée sur fonds propres ou par le biais d'un emprunt, bien évidemment sous-entendu dont le montant serait répercuté sur les factures des consommateurs.

C'est donc de la manipulation pour faire croire aux français qu'avec le Linky ils vont réaliser des économies, de plus que personne ne s'y trompe le nouveau compteur même payé par le consommateur sera toujours facturé ad vitam æternam (éternellement !)

Jackpot en sus EDF/ERDF avec le Linky va maintenant facturer l'énergie APPARENTE au consommateur qui n'y verra que du bleu, soit encore +10 à 20 % en sus pour beaucoup de clients, notamment ceux qui utilisent des appareils domestiques avec moteurs électriques, des Lampes Fluo Compacts (un comble !), etc ...

- Scandale sanitaire et irresponsabilité : Le nouveau Linky avec l'adjonction d'un module émetteur Hautes Fréquences est pire que les Smart Meters, c'est l'overdose en CEM !

[Enerpresse](#) vient de révéler que le rapport découlant de [la concertation lancée en novembre 2012](#) par la ministre de l'Energie Delphine Batho sur le compteur Linky avec les Sociétés Anonymes fournisseurs d'énergie électriques, les GRD (Gestionnaires du Réseau de Distribution) dont ERDF, les ELD (Entreprises Locales de Distribution), l'ADEME, etc ... est en cours de finalisation et devrait lui être prochainement remis.

On apprend qu'en l'état actuel sur les compteurs Linky déjà installés en test il est constaté qu'il est quasiment impossible aux consommateurs de suivre leur consommation car il faudrait qu'ils passent leurs temps à être connecté à internet, en conséquence le rapport préconise la connexion d'un module (boîtier écran) avec émetteur sans fil au compteur Linky afin que le consommateur puisse avoir un visuel en temps réel de sa consommation de n'importe quel lieu de son logement : **La solution technique retenue est une liaison sans fil de type WiFi, elle a fait l'unanimité !**

Pour le groupe de travail, pas d'interrogation de l'impact sur la santé publique et le volet environnemental, les seules interrogations sont : Qui bénéficiera de ce module émetteur ? Qui le paiera et qui le développera ? Dans la foulée il a été décidé la mise en place rapidement d'un ... nouveau groupe de travail en vue de faire des propositions sur ce ou ces nouveaux modules émetteurs sans fils Hautes Fréquences micro-ondes.

- Salubrité Publique et pollution environnementale :

Recherche de la solution la moins polluante, la question posée est : **Pourquoi ne pas utiliser la solution filaire pour ce nouveau module de lecture à l'image du boîtier extérieur du téléreport des compteurs actuels ?**

Pour sa part, le directeur stratégie et grands projets d'ERDF, Marc Boillot, n'a en tout cas et évidemment aucun doute sur l'intérêt du projet Linky : « *c'est l'un des programmes de compteur communicant les plus évolués au monde* », a-t-il déclaré.

- En conséquence avec le Linky la France aura la "totale" en ce qui concerne les différents types d'irradiations possibles en champs électromagnétiques du spectre artificiel :

1 – Les irradiations en Basses Fréquences KHz du CPL (fréquences irradiantes dans toutes pièces des logements [chambres d'enfants incluses](#) par les câbles électriques rayonnants) en injectant un signal d'impulsions porteuses radiatives modulées en amplitudes de fréquence CPL-G1 à G3 (148 kHz à 400 kHz) qui se superposent à la fréquence 50 Hz du courant électrique, cette nouvelle fréquence en kHz est rayonnante (irradiante).

2 – Nouveau irradiation Hautes Fréquences micro-ondes : un module émetteur sans fil en HF MHz du spectre des micro-ondes qui sera une nouvelle source d'immixtion radiative dans tous les logements, du même type que celles du WiFi.

3 – Antennes relais : nouveaux Riverains irradiés de façon permanente 24 h sur 24 par ERDF ! Pas de chance pour tous les millions de français qui résident à moins de 100 m d'un poste de transformation BT de quartier d'EDF appelé pour les circonstances Centre Concentrateurs, ils auront droit à une station de base d'antennes relais de téléphonie mobile 2,5G GPRS pour les **transmissions permanentes** des données du CPL de tous les compteurs Linky au centre de supervision de gestion.

Ces nouveaux riverains d'antennes relais auront leur santé impactée avec en sus une dévalorisation de leur patrimoine qui sera pour certains invendable s'ils sont proches des postes de transformation Basse tension (BT).

Le maillage de l'opération Linky nécessitera plus de 125 000 antennes relais de téléphonie mobile supplémentaires (PMR) sur le territoire français !

- Linky Synthèse :

En fonction du maillage de la totalité du territoire par les câbles Basse Tension (BT) de distribution de l'électricité dans tous les logements, des modules HF sans fil et des nouvelles antennes relais de téléphonie mobile, le Linky va engendrer une forte augmentation de pollution environnementale nationale nocive en champs électromagnétiques artificiels de Basses Fréquences et Hautes Fréquences micro-ondes en champs proches (appartements) et lointains (Réseau de distribution BT et transformateurs locaux).

Indépendamment de l'aspect du surcoût financier engendré pour les consommateurs sur la facture EDF et la dévalorisation de leur patrimoine, **la dégradation de la santé humaine ne pourra donc que s'accroître avec le déploiement du Linky**, néanmoins il y aura aussi des conséquences négatives sur la faune, la flore et la climatologie.

Réchauffement climatique : la pollution par la masse considérable des nouvelles irradiations planétaires environnementales artificielles du spectre des micro-ondes étant, contrairement à l'enfumage de certains scientifiques, la principale cause de l'accélération du réchauffement climatique constaté.